

# Saint-Maurice

## INFO

{JUN 2016}

📍 [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com) • [f http://www.facebook.com/VilledeSaintMaurice](http://www.facebook.com/VilledeSaintMaurice) • [p https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94](https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94)

## LA VILLE EST ENFIN PROPRIÉTAIRE DU CAPITOLE !

**À LA UNE**

Stationnement

**FÊTE DES VOISINS**

Retour en images

**DOSSIER DU MOIS**

Inauguration de la  
Médiathèque Delacroix

# SOMMAIRE

## VOS RENDEZ-VOUS

### DÉBUT DES INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

15 juin  
Saint-Maurice

### 7<sup>e</sup> MUSICALES DE SAINT-MAURICE

17, 18 et 19 juin  
Église communale Saint-Maurice (59 rue du Maréchal Leclerc)

### BROCANTE MONTGOLFIER

19 juin  
Place Montgolfier

### FÊTES DES ACCUEILS DE LOISIRS

Jusqu'au 24 juin  
Saint-Maurice

### FEU D'ARTIFICE

14 juillet  
Bords de Marne, quai Fernand Saguet

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7-8-9

Dossier du mois / 10-11

Fête des voisins / 12-13

À la Une / 14

Animations jeunes / 15-16

Animations seniors / 17

Paroles d'élus / 18

Infos pratiques / 19

## ◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

## ◇ DOSSIER



P.10-11

## ◇ JEUNES



P.15

### Saint-Maurice INFO :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**,  
55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Geoffrey Bénard.

Photographes : Fotolia - Service Communication - JP. le Nai - G. Ledig

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



# Édito



L'ancien cinéma le Capitole est désormais la propriété de la Ville. Fidèle aux engagements que j'avais pris lors des dernières élections municipales, j'ai mené jusqu'au bout la procédure judiciaire pour obtenir le meilleur prix d'achat de cet immeuble. Même si nos arguments n'ont pas été retenus, la Ville accroît ainsi son patrimoine en se portant acquéreur d'un bâtiment qui par son architecture de façade mais surtout par son histoire est un élément marquant du quartier du Plateau et du patrimoine de notre Ville.

Soucieux comme toujours de ne pas faire supporter une charge excessive aux contribuables, nous réaliserons un projet mixte dont l'ambition est double : derrière la façade protégée et rénovée, deux salles de cinéma verront bien le jour et l'équilibre financier de l'opération sera assuré grâce à quelques appartements qui permettront d'absorber le coût d'acquisition de l'immeuble. Cette coexistence, très fréquente à Paris, est la seule solution pour que notre Commune assume dans des conditions financières acceptables, le sauvetage de cet édifice et sa mise à disposition de nos concitoyens pour des activités culturelles.

Ce nouveau pôle culturel sera géré par un exploitant indépendant, à l'image de ce que de nombreuses Villes ont fait. Nos écoliers et collégiens, nos seniors, nos associations mais aussi toutes les familles mauritiennes profiteront de cette activité culturelle nouvelle qui, j'en suis sûr rayonnera bien au delà de notre Ville.

Sauver le patrimoine culturel et architectural de Saint-Maurice, ouvrir de nouvelles perspectives d'animation mais aussi protéger les contribuables de dépenses excessives, telles sont les priorités qui nous guident en ces temps de morosité, mais aussi de réduction de nos budgets.

Ensemble, avec le quartier, avec les associations mobilisées autour de ce projet, faisons de ce Capitole un beau défi pour accroître encore la qualité de la vie quotidienne à Saint-Maurice... sans grever nos finances.

*Tous Cordialement*

**Christian CAMBON**

*Sénateur-Maire de Saint-Maurice*

## Jour de fête pour les **MAMANS**

Le maire a, comme chaque année au moment de la Fête des Mères, mis à l'honneur les mamans Mauritiennes lors d'une réception salle Louis Jouvot. Ce rendez-vous festif est aussi l'occasion pour l'Association Générale des Familles de donner les résultats de son concours de dessins et de distribuer les récompenses. Un bon moment fort sympathique !



### UNE PLONGÉE DANS **L'HISTOIRE**

Mme Etasse, présidente de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-Saint Maurice, a organisé pour les membres de son association une visite du Sénat en compagnie de Christian Cambon. Ces passionnés d'histoire ont eu le plaisir de marcher dans les pas de tous les grands hommes qui ont côtoyé ce lieu et admirer les salles des conférences et du Livre d'or, la bibliothèque sans oublier l'hémicycle évidemment !



### Des collégiens **solidaires**



Une collecte de matériel éducatif a eu lieu au collège Nocard à l'initiative de l'association des PEP94 (les Pupilles de l'Enseignement Public du Val-de-Marne). Élèves, enseignants et personnels ont ainsi récolté près de 200 livres, jeux éducatifs, cahiers ou DVD pour aider à la mise en place d'une bibliothèque enfance/jeunesse et de bibliobus à la rentrée 2016 dans la région de Mamoudzou à Mayotte. Bravo à tous !

De gauche à droite : Jocelyne PIGREE, présidente de l'association des PEP94 ; Christine GIRARD, principale du collège Nocard ; Adeline SERRAND, chargée de mission aux PEP94.

### Trophées du **Futsal**

La SMAJ (Saint Maurice Association Jeune) a voulu mettre en lumière la catégorie des jeunes joueurs de futsal âgés de 10 à 12 ans en leur délivrant des coupes de « meilleur joueur », « meilleur gardien » et « joueur exemplaire ». La remise des trophées a eu lieu salle des Arcades en compagnie des parents. La soirée s'est achevée autour d'un petit buffet. Félicitation aux champions !



## Commemoration du 8 mai 1945

La célébration du 71<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 a eu lieu au Monument aux Morts de Charenton sur la place de l'église. Cette cérémonie a revêtu un caractère particulier cette année pour Hervé Gicquel qui venait d'être élu quelques jours auparavant suite à la démission de Jean-Marie Brétilon. C'est donc avec beaucoup de solennité qu'il a présidé sa première cérémonie patriotique en tant que maire de Charenton aux côtés de Christian Cambon et de Michel Herbillon, entourés de nombreux élus et habitants.



## LE CME ASSISTE AU RAVIVAGE DE LA FLAMME

C'est emplit de fierté que les membres du Conseil Municipal des Enfants ont assisté au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe vendredi 6 mai. Le groupe était accompagné de nombreux élus dont Philippe Bourdajaud, maire-adjoint en charge de la jeunesse et de Michel Budacki, conseiller municipal en charge des anciens combattants. Cette sortie a été organisée à l'initiative de Monsieur Tollu, président de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur. Un beau souvenir pour ces jeunes citoyens !



## Un bel hommage pour le *CENTENAIRE DE VERDUN*

Dimanche 29 mai, élus, anciens combattants et habitants de Saint-Maurice et de Charenton se sont réunis pour commémorer le centenaire d'une des pires batailles qu'ait connue l'humanité : Verdun. Après différents dépôts de gerbes dans les deux villes, un défilé commun conduit par Christian Cambon et Hervé Gicquel a rejoint le parc des Hôpitaux de Saint-Maurice (dont l'entrée se situe en face de l'avenue de Verdun) pour une émouvante cérémonie. Un très bel hommage aux poilus a été rendu par une troupe de comédiens en tenue d'époque en présence du Préfet du Val-de-Marne, Thierry Leleu, et du Député de la circonscription, Michel Herbillon.



# Le Major Alain Cailliot reçoit la Médaille militaire



**F**igure bien connue des Mauritiens, fidèle de toutes nos commémorations, le Major Alain Cailliot, commandant de peloton du régiment de cavalerie de la Garde républicaine, vient de se voir concéder, par décret du Président de la République, la plus haute distinction, après la Légion d'honneur, qu'un soldat français peut recevoir : la Médaille militaire.

Cette distinction, créée en 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte, récompense les sous-officiers dont la carrière s'honore d'états de service exemplaires. Depuis 1980, date de son incorporation dans les rangs de la gendarmerie, qui va le conduire de Bergerac à la caserne des Célestins, en passant, entre autres, par Berlin, Londres et les États-Unis, Alain Cailliot a fait montre dans ses multiples affectations d'éminentes qualités qui lui

ont permis d'accéder en 2007 au grade de Major. Sa parfaite connaissance de l'anglais lui a donné l'occasion en de multiples circonstances de servir d'interprète auprès d'officiers étrangers.

Blessé plusieurs fois en service à cheval, titulaire de la médaille de la Défense nationale gendarmerie, Alain Cailliot est, à Saint-Maurice, le commandant de caserne d'un quartier qui regroupe une centaine de familles de militaires. Profondément impliqué dans la vie de sa ville, le Major a aussi dirigé pendant plusieurs années une association de scoutisme pour les jeunes.

Le Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, qu'il croise régulièrement à l'occasion des services d'honneur au palais du Luxembourg, lui a adressé de chaleureuses félicitations. ▀

## Le kiosque à journaux est ouvert !

Pour le plus grand bonheur des résidents du quartier du Pont, un kiosque à journaux de type parisien vient d'ouvrir à l'angle de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue du Maréchal Leclerc. Quotidiens et magazines sont donc en vente du lundi au samedi de 7h30 à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h. Un service qui faisait défaut et qui répondra à l'attente de l'ensemble des riverains. ▀



## 76<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940



**Élus, anciens combattants et habitants sont invités à se réunir samedi 18 juin à 11h afin de commémorer les 76 ans de l'appel à la résistance lancé par Charles de Gaulle.**

### Programme :

**10h10 :** au départ de Saint-Maurice, un car conduira

les participants à la cérémonie à Charenton. Passage à l'Hôtel de Ville, Saint-André, École Gravelle, Résidence pour Personnes Âgées, Arcadie.

**10h55 :** rassemblement à Charenton devant la stèle du Général de Gaulle (angle avenue du Général de Gaulle et rue du Nouveau Bercy).

**11h :** cérémonie devant la stèle du Général de Gaulle.

# La Ville modernise le zonage du stationnement sur voirie



La Ville a conclu le 14 décembre 2015 un contrat avec la société Effia pour la gestion et l'exploitation du stationnement payant de la commune. Avec ce nouveau délégataire, Saint-Maurice fait évoluer l'organisation de ses zones de stationnement :

## - Une nouvelle zone rouge / commerciale (1h)



est créée avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, av. du Maréchal Leclerc (du 1 au 26 et du 127 au 151), dans le quartier Montgolfier et au début de la rue des Réservoirs, répondant au double objectif d'une meilleure rotation du stationnement et d'une réduction de l'emprise des double files.

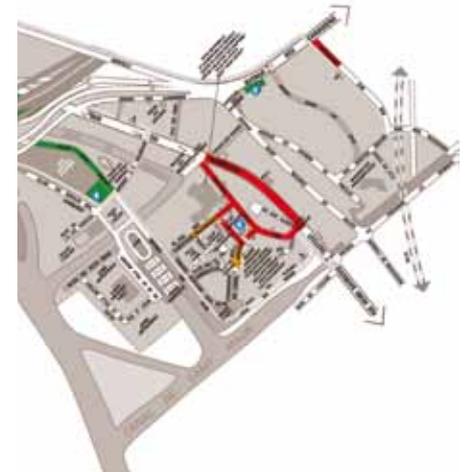
Les tarifs s'établissent comme suit :

Jusqu'à 15 minutes : 0,50 €

Jusqu'à 30 minutes : 1 €

Jusqu'à 1h : 2 €

Aucun abonnement ne pourra être délivré en zone rouge.



## - L'actuelle zone rouge passe à l'orange,



mais conserve les tarifs et abonnements votés par le Conseil municipal en décembre 2014 et réaffirmés en juin 2016.

## - L'actuelle zone verte (8h)



conserve les tarifs et abonnements votés par le Conseil municipal en décembre 2014 et réaffirmés en juin 2016.



**Zone rouge :** zone commerciale, le stationnement est limité à 1h.



**Zone orange :** le stationnement est limité à 2h avec une possibilité de tarif résidentiel sur le quartier du Plateau pour tous les Mauritiens et les personnes exerçant leur activité professionnelle dans la commune. Tarif résidentiel uniquement valable sur le quartier du Plateau et par extension sur le nouveau parking du Val d'Osne.



**Zone verte :** Le stationnement est limité à 8h avec une possibilité d'abonnement pour tous les Mauritiens et les personnes exerçant leur activité professionnelle dans la commune.



**Zone blanche :** Le stationnement est libre et gratuit.

## Plusieurs chantiers sont menés sur les parcs de stationnement :

- **Parking de l'Echangeur :** les travaux consistent en la mise en barrière de cet espace et en l'implantation d'un système de vidéoprotection afin de le transformer en un réel parc de stationnement. Les tarifs des parkings en ouvrage s'appliqueront avec une nouveauté : la création de Pass 7j/15j/30j.

- **Parkings Montgolfier, Delacroix et Val d'Osne :** divers travaux de réfection sont menés afin d'améliorer le confort d'utilisation et l'accessibilité de ces espaces (nettoyage, peinture, marquage...).

## Infos pratiques !

### Moyens de paiement

- Paiement par mobile avec Paybyphone : ce service vous permet d'acheter vos titres de stationnement ainsi que vos abonnements de manière simple et sécurisée depuis votre mobile, votre téléphone fixe et même votre ordinateur ; et cela que vous soyez visiteur ou résident dans la ville.
- Paiement par carte bancaire : les nouveaux horodateurs permettent un paiement soit par carte bancaire, soit en espèces.

### Gestion des abonnements (Permanence EFFIA)

- À l'Hôtel de Police municipale (47 rue du Maréchal Leclerc) les mardi et mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.
- Au parking Montgolfier le lundi de 9h à 12h et 16h à 18h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.

# Le Maire alerte la Ministre de la Santé au sujet du Groupement Hospitalier de Territoire des Hôpitaux de Saint-Maurice



**L**a loi de modernisation du système de santé impose aux établissements de santé de s'inscrire dans le cadre d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) afin d'intensifier la coopération des établissements entre eux. Pour le Val-de-Marne, l'Agence Régionale de Santé de l'Île-de-France a proposé que les Hôpitaux de Saint-Maurice intègrent le « Groupement

Hospitalier de Territoire 94 Est » qui inclurait également le Centre Hospitalier Les Murets de la Queue-en-Brie et les Centres Hospitaliers Intercommunaux (CHI) de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges. Ce découpage imposé suscite une opposition totale de la communauté médicale de l'établissement de Saint-Maurice, ainsi que celle des Murets en raison notamment de l'absence de

correspondance des parcours de soins des patients avec le CHI de Créteil et celui de Villeneuve-Saint-Georges. Les communautés médicales souhaiteraient qu'une véritable concertation soit engagée avec la prise en compte des besoins et des souhaits des établissements et de leurs personnels.

**Christian Cambon et Michel Herbillon** notre député, dans un courrier à Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, ont posé une requête de groupement hospitalier de territoire (GHT) alternatif : la création d'un Groupement Hospitalier de Territoire qui regrouperait les Hôpitaux de Saint-Maurice et le Centre Hospitalier Les Murets, auquel serait associé l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin. Ce dernier couvrirait une population de 800 000 personnes et serait une solution préférable au regard des synergies des établissements et de l'offre de soin psychiatrique qui pourrait être harmonisée. ▀

## Musicales de Saint-Maurice : plus que quelques places disponibles !



Une programmation musicale de qualité vous est offerte en l'église communale autour des plus beaux chefs-d'œuvre de la musique classique. Les plus grandes stars vous donnent rendez-vous les 17, 18 et 19 juin pour trois soirées inoubliables :

- Vendredi 17 juin à 20h30 : récital de clavecin par Jean-Luc Ho.
- Samedi 18 juin à 20h30 : musique de chambre avec David Grimal, Anne Gastinel et Philippe Cassard (complet).
- Dimanche 19 juin : musique de chambre avec Adam Laloum, Victor Julien-Laferrrière et Raphaël Sévère.

### Tarifs

- 17 juin : plein tarif 15 € - tarif réduit 10 €
- 18 juin : complet
- 19 juin : plein tarif 9 € - tarif réduit 5 €

Pass 3 concerts : épuisés

### Pour plus de renseignements :

01 45 18 81 19 - [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

### Billetterie en ligne :

[www.lepotcommun.fr/billet/a3tjwq1o](http://www.lepotcommun.fr/billet/a3tjwq1o)

*Les bénéficiaires des tarifs réduits sont les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et les enfants de moins de 18 ans. Gratuité pour tous les élèves du Conservatoire de Saint-Maurice (dans la limite des places disponibles).*

**Adresse :** Église communale Saint-Maurice  
59 rue du Maréchal Leclerc ▀

# La Ville est enfin propriétaire du Capitole



**A**près cinq années de procédure de préemption, la Ville de Saint-Maurice vient d'acquérir l'ex-cinéma Le Capitole à l'abandon depuis de nombreuses années. Le montant de l'acquisition du bâtiment datant de 1930, figurant à l'inventaire général du patrimoine culturel a été fixé à 2 M€ (incluant les frais annexes).

Au regard des liens historiques entre la commune et le 7<sup>e</sup> art, le futur projet mixte abritera deux salles de cinéma (qui pourront être gérées par un prestataire en collaboration

avec l'association pour la sauvegarde du Capitole) et quelques appartements. La façade Art Déco inscrite sur la base "Mérimée" du ministère de la Culture sera sauvegardée. Actuellement, le bâtiment n'est plus aux normes et est occupé par un squat d'artistes qui devront bientôt libérer les lieux. Une procédure d'expulsion est en cours.

La résurrection du Capitole qui a accueilli plusieurs générations de Mauritiens ravivera les souvenirs de bon nombre d'entre eux et permettra à la nouvelle génération de profiter à son tour de ce lieu unique. /

## Histoire du Capitole

Situé au 1 bis rue des Epinettes, l'ancien cinéma Le Capitole fut édifié dans les années 1930. Il est l'œuvre de l'architecte Campinois L. Thomas qui reprend les codes du mouvement moderne de l'architecture (œil de bœuf, large baie vitrée, béton, etc.) et notamment de son plus célèbre représentant : Robert Mallet-Stevens. Jusque-là art populaire, le cinéma des années 30 est investi par les intellectuels qui le considèrent alors comme un art à part entière. Les salles se multiplient et la Ville obtient une première salle de plus de 600 m<sup>2</sup> et de 1100 places. Après la cessation de l'activité des studios cinématographiques en 1973, le cinéma reste le dernier vestige des heures de gloire du cinéma de la commune. Malheureusement, l'apparition de grands complexes cinématographiques aux limites de Paris, a conduit inévitablement à sa fermeture. Ce lieu, transformé en studios d'enregistrement puis partiellement en bureaux, est resté sans réelle activité depuis plus de 30 ans...

## Feu d'artifice du 14 juillet

Les Villes de Saint-Maurice, Charenton et Maison-Alfort vous donnent rendez-vous jeudi 14 juillet à 22h30 sur les bords de Marne, quai Fernand Saguet, pour un feu d'artifice sur le thème des années Pop.



## Travaux



Afin d'améliorer l'accueil fait au public, un guichet unique Petite Enfance, Enfance et Jeunesse sera créé au 1<sup>er</sup> étage de la mairie afin de simplifier les démarches des Mauritiens en traitant l'ensemble de leurs demandes dans un même lieu. **Les travaux se dérouleront du 4 juillet au 19 août.** Le service Enfance Jeunesse ainsi que la Régie déménageront le temps des travaux dans les anciens locaux de la PMI (6 impasse Junot).



# *LA MÉDIATHÈQUE* *s'offre une nouvelle jeunesse*

Après plusieurs mois d'importants travaux de rénovation la médiathèque Delacroix fait peau neuve ! C'est sous un soleil radieux qu'elle a été inaugurée samedi 21 mai par Christian Cambon (Sénateur-Maire de Saint-Maurice), Dominique de Font-Réaulx (Directrice du Musée national Eugène Delacroix), Michel Herbillon (Député-Maire de Maisons-Alfort), Hervé Gicquel (Maire de Charenton et Conseiller départemental du Val-de-Marne) et Jean-Marie Brétilon (ancien Maire de Charenton).

Ces travaux concernaient le ravalement des façades et de la toiture ainsi que la réfection des intérieurs avec la création d'une salle multimédia et d'une salle d'exposition : des œuvres du peintre Jacqueline Moralès y sont exposées jusqu'à fin septembre.



### *MONTANT DES TRAVAUX :*

**Budget :** 743 000 € TTC  
**Subventions obtenues :** 290 174 €  
**Direction régionale des affaires culturelles IDF :** 77 776 €  
**Conseil Régional IDF :** 98 400 €  
**Dotation d'Équipement des Territoires :** 113 998 €

### *LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES :*

**70 320 prêts**  
**56 249 documents**  
**2762 lecteurs**



Pont



Plateau



Plateau



Pont



Plateau



Plateau



Panoramis



Montgolfier

**VOISINS**  
À LA FÊTE !  
2016



Pont



Montgolfier



Plateau



Pont



Gendarmerie

# Crue : la Ville aux côtés des riverains

**N**otre Ville a été touchée la semaine dernière par une crue exceptionnelle. Dès le début de la montée des eaux, le Maire a activé la cellule de crise qui coordonne l'action de l'ensemble de ses services, en lien avec la Préfecture, pour limiter l'impact de ce phénomène sur les Mauritiens.

Ce sont les riverains en bords de Marne (allées du Petit Bras et de la Villa Antony, rue Saint-Louis, chemin de Halage) qui ont malheureusement été en partie inondés. Pendant toute la durée de cet épisode climatique, les services municipaux se sont mobilisés à leurs côtés afin de les aider à mettre à l'abri leurs biens. Ils ont également construit une passerelle surélevée permettant la circulation des personnes.

Nous saluons le travail remarquable des agents de la Police municipale présents 24h/24 afin d'assurer la sécurité de tous, des services techniques pour leur investissement sur le terrain et du CCAS pour son soutien aux sinistrés. /



Le Maire et les élus solidaires avec les sinistrés.



# Floréal : entre beauté printanière et scandale

**L**ors du prestigieux Salon des Artistes de Paris en 1902, Charles Georges Canivet de Chastel,

sculpteur charentonnais, présente une statue de femme nue, debout en position académique, jetant gracieusement des fleurs

autour d'elle. Baptisée Floréal, elle représente une allégorie du mois « de l'épanouissement des fleurs » (fin avril à fin mai) dans le calendrier révolutionnaire. Remarquée, elle est achetée par le Département de la Seine qui la propose à la Mairie de Saint-Maurice. Le Conseil municipal examine l'offre en 1910. Il est conquis, « Placée sur un socle bas au milieu des fleurs devant notre coquette mairie, elle donnera une note claire, délicate à notre promenade du quai en face du buste sévère de Delacroix » (le buste se trouvait à la place de l'actuel Monument aux morts). Malheureusement, la nudité de Floréal engendre des pétitions de Mauritiens indignés et le Conseil finit par céder : vers 1936, Floréal est déplacée hors des regards prudes. Pendant les années 1960, elle s'expose fièrement dans une alcôve du hall de la Mairie ; depuis les travaux d'agrandissement de 1984, elle est visible dans le patio intérieur entre les deux bâtiments dominant et un petit bassin. /



Statue de Floréal devant la mairie vers 1915



Floreal\_extrait\_livre\_poisson

# Vive les grandes vacances !

Le service Enfance Jeunesse organise deux mini-séjours pour les jeunes Mauritiens au mois de juillet : dans les Ardennes, pour les petits et dans les Landes, pour les plus grands.



## Mini-séjour au Hameau de Rumel

Pour les enfants d'âge élémentaire, la Ville propose un mini-séjour **du 18 au 22 juillet 2016**, au centre de vacances le Hameau de Rumel à Vivier-au-Court dans les Ardennes, à 233 km de Saint-Maurice. Le déplacement se fera avec le car municipal. Les enfants seront hébergés dans des chalets équipés de chambres de 3 à 4 lits avec sanitaires complets. Les repas seront élaborés sur place afin de découvrir la gastronomie locale. Le centre dispose d'un chalet consacré aux activités artistiques et aux animations intérieures, d'un court de tennis et d'un terrain de football.

À noter : les enfants régulièrement présents dans les accueils de loisirs et partant peu en vacances bénéficieront en priorité de ce séjour. Une tarification particulière sera appliquée en fonction du quotient familial. **Il est impératif de retourner les bulletins d'inscriptions avant le vendredi 17 juin.** Un courrier de confirmation, en fonction des disponibilités, vous sera adressé début juillet. Le service Enfance Jeunesse reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

## En route pour Biscarosse

Le service Jeunesse organise également un séjour pour les jeunes adhérents de la MAG et de la MJD : direction Biscarosse pour 8 jours **du 13 au 20 juillet 2016** ! Le groupe aura l'occasion de découvrir les Landes, sa culture locale et ses paysages magnifiques. Les ados seront hébergés en bengalis (bungalows en toile) et pourront s'initier aux joies du surf. Inscriptions auprès des animateurs des deux structures. /

Renseignements : au 01 45 18 80 46.

## Fonctionnement des accueils de loisirs cet été

**Bords de Marne** : accueil habituel.

**Maternel Centre** : fonctionnera normalement jusqu'au 29 juillet, puis du 1<sup>er</sup> au 19 août, accueil le matin de 8h à 9h et le soir de 17h à 18h30, déplacement des enfants avec le car municipal jusqu'à l'accueil de loisirs de la maternelle de Gravelle.

**Maternel Sureaux** : ouvert du 6 au 22 juillet puis regroupement à l'accueil de loisirs de la maternelle du Centre du 25 juillet au 26 août.

**Maternel Delacroix** : fermé, regroupement des enfants à l'accueil de loisirs de la maternelle du Centre.

**Maternel Gravelle** : accueil habituel.



Tous les accueils de loisirs seront fermés le jeudi 14 juillet et le lundi 15 août et fonctionneront à nouveau normalement à partir du lundi 29 août. Reprise de l'école le jeudi 1<sup>er</sup> septembre. /

## EN BREF

### • Inscriptions périscolaires

#### Dès le 15 juin

Vous pourrez inscrire vos enfants à la restauration et aux accueils périscolaires dès le 15 juin 2016 en utilisant le formulaire sécurisé de pré-inscription en ligne ou en le retirant auprès du service Enfance Jeunesse et dans les accueils de loisirs.  
www.ville-saint-maurice.com

### • Soirée théâtre-débat sur le harcèlement et cyber-harcèlement

#### Jeudi 16 juin à 19h

Le service Jeunesse organise, en partenariat avec le collège Edmond Nocard, une "soirée théâtre débat" sur le thème du harcèlement et du cyber-harcèlement. Pièce de théâtre et débat animés par la compagnie Les bergers en scène.

Entrée libre

Salle Louis Juvet - 14 rue Paul Verlaine  
01 45 18 80 48

### • Après-midi jeux vidéo

#### Samedi 25 juin de 14h à 16h30

Venez jouer sur grand écran à Lost in Harmony à la Médiathèque Delacroix ! Les joueurs s'affronteront sur 3 parcours différents et celui qui cumulera le meilleur score sera déclaré vainqueur.

Participation sur inscription à partir de 10 ans / 12 places.

Renseignements et inscription au 01 45 18 81 75.

### • Vacances sportives

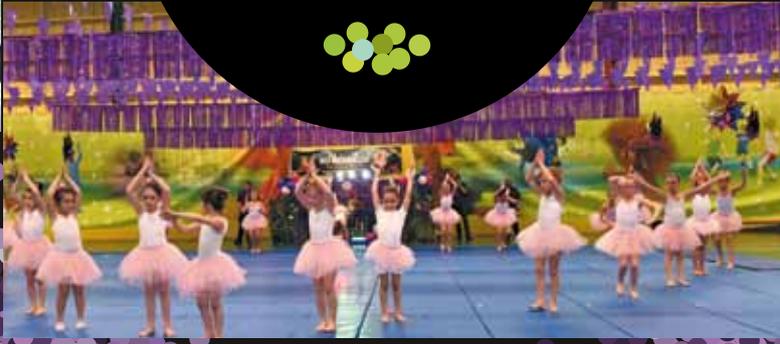
**En juillet**, 3 sessions de « vacances sportives » sont proposées aux enfants inscrits à l'école des sports sur le thème des jeux de plein air : les 6/8, 11/15 et 18/22 juillet. Au programme cette année : promenade à vélo, journée au haras, chasse au trésor, piscine, roller...

Réservées aux 6/11 ans inscrits à l'école des sports, inscriptions au secrétariat du service des sports.

Allo sports : 01 45 18 82 50.



GROS SUCCÈS POUR  
LA REVUE DES  
MERVEILLES !



# Pique-nique inter-génération

Le Conseil des Seniors organise, en partenariat avec le service Animation retraités et le centre de loisirs, une grande rencontre intergénérationnelle le mardi 26 juillet au Pavillon des Bords de Marne.



Cet été sera propice aux rencontres et aux échanges intergénérationnels entre les seniors et les enfants de Saint-Maurice. Un grand pique-nique est proposé à tous sur les bords de Marne devant le chalet de halage mardi 26 juillet de 12h à 17h. N'hésitez pas à venir en famille pour

partager ce moment inédit et convivial ! Pour participer à cette journée, inscrivez-vous avant le vendredi 1<sup>er</sup> juillet par le biais du coupon présent dans le programme « animations seniors » ou par téléphone le matin au 01 45 18 80 57. N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique, afin de profiter d'une belle journée d'été dans une ambiance chaleureuse et festive. //

### → Informations pratiques

Un car est mis à la disposition des seniors aux arrêts du circuit habituel. Départ du car à 11h - Arrêt « Pont de Charenton ». Attention places limitées !

Pour les autres participants, le bus 111 vous emmènera jusqu'à l'arrêt « Passerelle de Saint-Maurice » où commencera votre après-midi.

# Connaissez-vous Val'Écoute ?

Val'Écoute est un système de téléassistance mis en place par le Département, installé au domicile des personnes dépendantes, âgées ou handicapées pour leur permettre de contacter un interlocuteur 24heures/24, 7jours/7.

Elle se compose d'un boîtier transmetteur, fixé au mur ou posé dans la pièce principale, et d'un émetteur (collier ou bracelet) porté en permanence. Ce système permet de rester chez soi en toute sécurité. Le coût est de 9,11€ mensuel avec une participation du CCAS en fonction des revenus. Gratuit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août pour les bénéficiaires de l'APA, de la PCH ou de l'ACTP (toute demande de gratuité doit être retournée au Conseil départemental avant le 20 juin 2016). //



### → Pour plus d'informations :

- CCAS de Saint-Maurice au 01 45 18 80 53 ou 31 33
- 3994

- [www.autonomie.valdemarne.fr](http://www.autonomie.valdemarne.fr)
- Le formulaire de raccordement est également disponible sur le site de la Ville dans la rubrique Solidarité. //

## Agenda



### Sortie

#### Mardi 14 juin Cueillette à Coubert

Rendez-vous pour un agréable moment de cueillette à Coubert, prévoir un pique-nique.

Participation sur inscription

Départ du car à 10h

Arrêt « Pont de Charenton »

### Rendez-vous

#### Mardi 21 juin Repas d'été au Club des Canotiers

Rendez-vous à 11h30 au Club des Canotiers pour un repas joyeux à partager entre amis.

Participation sur inscription : 10 €

### Excursion

#### Mercredi 6 juillet Journée à Cabourg

Déjeuner au restaurant « Le beau site » suivi d'un après-midi libre au bord de l'eau dans la jolie station balnéaire de Cabourg.

Participation sur inscription : 30 €

Départ du car à 8h30

Arrêt « Pont de Charenton »

### Déjeuner festif

#### Mardi 12 juillet La Guinguette auvergnate

Amusez-vous aux sons des bourrées rouergates, d'airs de jazz ou de rock pour un déjeuner dans un des plus jolis coins de la Seine.

Participation sur inscription : 15 €

Départ du car à 10h45

Arrêt « Pont de Charenton »



Le numéro de téléphone de la Chaîne de Solidarité a changé, désormais composez le

**0800 600 611**

N'hésitez pas à vous inscrire avant les grosses chaleurs de l'été !

### Le stationnement à Saint-Maurice · une nouvelle étape de modernisation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Ville a choisi un nouveau délégataire de service public du stationnement : EFFIA Stationnement. A Saint-Maurice, il n'y a pas de situation acquise, et plus que jamais face à la baisse des dotations de l'Etat, à l'instar de ce qui a été fait lors de l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> crèche.

Modernisation, professionnalisme, efficacité économique ont été à la base du choix du nouveau délégataire, avec la volonté d'offrir aux Mauritiens un service diversifié, en ouvrages comme en voirie, conciliant le besoin de stationnement résidentiel et celui d'accélérer la rotation des véhicules aux abords des commerces de proximité.

En voirie, le zonage demeure pratiquement inchangé, la zone verte reste verte, la zone rouge passe à l'orange, à une exception près toutefois : la création de linéaires de stationnement « rouge vif », de très courte durée, une heure au maximum, le long des commerces de proximité, pour faciliter l'arrêt des véhicules et résorber le stationnement en double file.

L'ensemble des horodateurs de la Ville sera remplacé d'ici à début juillet. Les modes de paiement dématérialisés seront considérablement étendus : à PayByPhone, dont le succès est exponentiel, s'ajouteront le paiement par carte bancaire et le paiement sans contact.

Dans les parkings en ouvrage (Mongolfier, Delacroix, Val d'Osne et bientôt sous l'Echangeur, bientôt fermé, contrôlé et sécurisé), tous les équipements d'accès seront modernisés et une solution originale mise en place à Delacroix pour mieux maîtriser le partage du parking avec les clients de la résidence de tourisme.

Enfin, bonne nouvelle, l'ensemble des tarifs de stationnement reste inchangé par rapport à 2015.

Au plangénéral, la pression vis-à-vis du stationnement ne baisse toujours pas. La Ville reste donc attentive à toute évolution qui serait souhaitée dans certains quartiers, notamment en terme de stationnement résidentiel.



Alain GUETROT,  
Maire-adjoint chargé du cadre de vie  
(propreté, environnement, voirie) et de  
la ville numérique  
**Liste Union pour Saint-Maurice**  
contact@unionpoursaintmaurice.fr

### Saint-Maurice, notre maison "Commune"

C'est à la suite d'une conversation téléphonique avec une responsable associative de Saint-Maurice que m'est venue l'idée de cette tribune. L'occasion de remercier nos associations et plus largement tous ceux qui participent activement à la vie de notre commune.

En effet, que serait la vie sociale, sportive ou culturelle de Saint-Maurice sans les associations et leurs bénévoles (soutien scolaire, soutien aux malades, aux familles en difficultés, animation des quartiers...).

Pour autant, à une époque où le « vivre ensemble » finit par être galvaudé à force d'être utilisé à tort et à travers, je constate que sur notre commune un trop grand nombre de jeunes ne participe pas ou trop peu à la vie locale, pire encore sur certains quartiers une vie en marge s'est même organisée.

Si aux yeux de tous, la jeunesse représente une force vive, alors aucun élu, aucun acteur associatif, aucun parent ne doit pouvoir accepter la relégation de nos jeunes vers un avenir incertain (échec scolaire, chômage, exclusion, pauvreté...).

Pour permettre à tous nos jeunes de participer à la vie locale ne doit-on pas commencer par dépasser les discours politisés et stéréotypés et aller au devant d'eux, en tenant compte de leurs centres d'intérêt ?



Patricia RICHARD,  
Conseillère municipale  
patricia.richard2012@hotmail.fr

### Communes debout !

Le 1<sup>er</sup> juin, j'ai participé avec mon association d'élus au salon des Maires. Nous avons lancé un appel solennel : le sort fait aux collectivités locales dans notre pays, singulièrement aux communes, n'est pas acceptable. Le constat est sans appel : la réforme de la Dotation de fonctionnement, les transferts de charges, la modification des compétences, couplée aux reculs de la présence des autres services publics, ont de graves conséquences sur nos territoires et la vie quotidienne de nos citoyens. Nous exigeons l'annulation, dès la loi de finances 2017, de la baisse des dotations programmée, et la recherche de recettes nouvelles mettant à contribution les actifs financiers des entreprises, et une nouvelle fiscalité locale, plus équitable.



Claude NICOLAS,  
Conseiller municipal  
**Liste Rassemblement à gauche solidaire  
écologique et citoyenne**  
cgg.nicolas@wanadoo.fr

## Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

**SAMI** : appelez le 15.

**Horaires** : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.  
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

## Pharmacies



### Dimanche 12 juin

#### • Pharmacie des Canadiens

4 rue des réservoirs  
94410 Saint-Maurice  
Tél.: 01 42 83 24 42

### Dimanche 19 juin

#### • Pharmacie des Deux Communes

46 avenue du Mal de Lattre de Tassigny  
94410 Saint-Maurice  
Tél.: 01 43 68 20 33

### Dimanche 26 juin

#### • Grande Pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 75 14 68

### Dimanche 3 juillet

#### • Pharmacie Centrale

54 rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 01 41

### Dimanche 10 juillet

#### • Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 18 32

### Jeu 14 juillet

#### • Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 06 61

### Dimanche 17 juillet

#### • Pharmacie des Quais

58 bis quai des carrières  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 43 50

## Permanences au marché du Maire et de ses adjoints



**Tous les dimanches matin de 10h30 à 12h (sauf vacances scolaires)**

Salle des épinettes - 30 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

## Permanence de votre Député



**Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice,**

le vendredi 24 juin à partir de 18h.

## État civil



### Naissances :

Eden OHANA - Jun MAGALHAES  
NOVEROSKE - Amir COLLEVILLE -  
Djaloud DJAE - Shmouel BONAN -  
Clément CHAMOULAUD - Raghad et  
Shahad REBAA - Julie DEBROSSE - Tara  
KRIVOKAPIC - Izèm YAHMI - Martin  
ROBERT - Raphaël AICH - Rose LASCAR  
- Rita LANDAROUCHE - Romy et Ishay  
BEN MOUHA - Arthur LEGRIS - Mathis  
RAOELINAVALONA - Lilou NEVEU -  
Ethan VERMEULEN - Julia BEAUDON -  
Nohan YEUN.

### Décès :

Georges GIRAUD - Gisèle MORARD  
épouse MERLIN - André CAUTELA  
- Esther SEGAL veuve DRUKIER -  
Jacqueline BENABEN veuve DAUBET  
- Ahmed BOUDIA - Maria JORDA  
MARTINEZ veuve REIG ALFONSO.

### Mariages mai 2016 :

Alain BOLAK et Alexandra TAS  
Pierre MARCHETTI et Benjamin GOUZY  
Lyes BELHOCINE et Mehreen MANSERI  
Cédric KEROUANI et Sarah TAIL.

SAINT-MAURICE INFO  
ET VOUS

**Vous ne recevez pas le Saint-Maurice Info dans votre boîte aux lettres ?**

Contactez le service communication :  
[communication@ville-saint-maurice.fr](mailto:communication@ville-saint-maurice.fr)

## MERCREDI 15/06



18H30

**INSTRUMENT**

### AUDITION

Audition de la classe d'orgue de Marc Pinardel.

→ **Église Saint-André**

22 avenue de Verdun à Saint-Maurice

**01 45 18 81 59**

**Entrée libre**

## LUNDI 20/06



18H30

**CHANT**

### AUDITION

Soirée Francesco Paolo Tosti par les élèves de la classe de chant du Conservatoire O. Messiaen.

→ **Auditorium François Devienne**

30 bis rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

**01 45 18 81 59**

**Entrée libre**

## MERCREDI 22/06



10H30

**LECTURES**

### CAFÉ BIBERON

Histoires et comptines racontées par Sandrine, la bibliothécaire jeunesse.

→ **Médiathèque Eugène Delacroix**

29 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

**01 45 18 81 71**

**Entrée libre**

## SAMEDI 25/06



20H

**SPECTACLE**

### TRAVAUX EN COURS

La classe d'Art Dramatique du Conservatoire O. Messiaen présente Scènes en chantier.

→ **T2R**

107 rue de Paris à Charenton

**Entrée libre**

### Semaine du son et des rythmes

Le Conservatoire Olivier Messiaen ouvre ses portes du lundi 13 au jeudi 16 juin pour la semaine du son et des rythmes. Au programme : découverte des instruments, rencontre avec les professeurs et concerts.

30 bis rue du Maréchal Leclerc

**01 45 18 81 59 - Entrée libre.**

# 7<sup>e</sup> MUSICALES

## DE SAINT-MAURICE



→ DU 17 AU 19  
JUN 2016

**VENDREDI 17 JUN**  
20h30

*Bach ou la révélation  
d'un jeune claveciniste*

JEAN-LUC  
**HO**  
(clavecin)  
BACH

**SAMEDI 18 JUN**  
20h30

*La maturité des interprètes  
au service des trios de Schubert*

DAVID  
**GRIMAL**  
(violin)  
**COMPLET**  
ANNE  
**GASTINEL**  
(violoncelle)  
•  
PHILIPPE  
**CASSARD**  
(piano)  
SCHUBERT

**DIMANCHE 19 JUN**  
18h

*Quand la jeunesse s'approprie  
l'œuvre de Brahms*

ADAM  
**LALOUM**  
(piano)  
•  
RAPHAËL  
**SÈVÈRE**  
(clarinette)  
•  
VICTOR  
**JULIEN-LAFERRIÈRE**  
(violoncelle)  
SCHUMANN, CHOPIN, BRAHMS



ÉGLISE COMMUNALE SAINT-MAURICE - 59 RUE DU MARÉCHAL LECLERC 94410 SAINT-MAURICE

Tarifs et réservations : 01 45 18 81 19 - [www.lepotcommun.fr/billet/a3tjwq1o](http://www.lepotcommun.fr/billet/a3tjwq1o)

Partenaires  
du Festival  
2016

